# Procès-verbal jour de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 28 juin 2022

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Garry Bruneau

Normand Courtemanche

Louise Essiembre, vice-présidente

Marc Larochelle

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Suzanne Salituri, présidente

**Élève conseiller :**

Benjamin Dennie

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Daniel Bourgeois, directeur du Service des finances et des achats

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**ABSENCES MOTIVÉES**

**Conseiller scolaire :**

Marcel Montpellier  
**Élève conseillère :**  
Mia Toner

1. Ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h 31. Elle souhaite la bienvenue à Mme Aubin-Gagné, la nouvelle conseillère scolaire. Elle demande aux gens de faire un tour de table pour se présenter.

1. Appel nominal

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 22-62  
APPUYÉ PAR : M. Larochelle ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne les absences motivées de M. Marcel Montpellier et Mia Toner au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 juin 2022. »**

1. assermentation de la nouvelle conseillère scolaire – zone 5

Mme Salituri invite Mme Monique Aubin-Gagné à faire son assermentation d’entrée en fonction.

1. Adoption de l’ordre du jour

Ajout à l’ordre du jour de la séance à huis clos :

3.2 Placement des directions – changements (M. Henry)

4.1 Développement économique à Dubreuilville (M. Lemoyne)

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-63  
APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 28 juin 2022 tel que révisé. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts ([Article 10](https://www.nouvelon.ca/images/pdf/Reglement_procedure.docx))

s.o.

1. Comité plénier à huis clos

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-64  
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 40, présidé par  
Mme Essiembre pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation de l’Ontario*. »**

Il est proposé par M. Lemoyne, appuyé par Mme Allen, que la séance à huis clos soit levée  
à 19 h 04. Adoptée

1. Prière

Mme Salituri invite les gens à se lever et demande à M. Larochelle de réciter la prière.

1. PrésentationS
   1. Récipiendaires du Prix de contribution exceptionnelle 2022

– Mme Nicole Paquette

M. de la Riva partage quelques extraits de la nomination de Mme Paquette.

*Mme Paquette est appréciée pour sa grande créativité ainsi que sa participation aux activités culturelles et pastorales du CSC Nouvelon. Reconnue pour ses contributions au rayonnement du Conseil, cette graphiste investit beaucoup de passion dans la conception de visuels et d’outils de promotion. Depuis près de 20 ans, elle a créé de multiples visuels pour les équipes pédagogiques et administratives. Par son approche service exemplaire, Mme Paquette permet aux écoles d’avoir accès à du visuel personnalisé leur donnant l’occasion de valoriser leurs élèves, en plus d’appuyer le Conseil dans ses campagnes de recrutement et de bien-être. Créative et engagée à travailler en équipe, Mme Paquette contribue à la vitalité du CSC Nouvelon et de ses écoles.*

– Mme Sherry McAllister

M. Morvan partage que Mme McAllister a reçu le Prix lors de la soirée des finissantes et des finissants à l’É.s.c. Champlain le 16 juin. Elle était très heureuse.

*Mme McAllister se démarque par son engagement envers la réussite des élèves ainsi qu’à la vitalité et au rayonnement de l’ÉSC Champlain. Reconnue en tant que modèle francophone et catholique, cette enseignante tient un rôle de leadership dans plusieurs activités culturelles et pastorales de son école. Dans le but d’appuyer les élèves dans leur réussite, Mme McAllister tient compte de leurs besoins kinesthésiques et offre un soutien important afin qu’ils puissent connaître du succès dans divers programmes dont l’Éducation coopérative (COOP), le Programme d’apprentissage des jeunes de l’Ontario (PAJO), la Majeure haute spécialisation (MHS) et le programme à Double reconnaissance de crédit. Grâce à ses liens avec plusieurs employeurs de Chelmsford et d’ailleurs, Mme McAllister permet aux élèves d’acquérir une expérience pertinente pendant leurs études et cheminement professionnel.*

* 1. École Alliance St-Joseph

M. Morvan accueille M. Alain Girouard, le directeur d’école, à faire une présentation sur la vitalité et le rayonnement de l’école et de sa communauté scolaire.

M. Berthiaume partage qu’il est un ancien de l’école St-Joseph. Ses enfants ont fréquenté l’école Alliance St-Joseph en plus de son épouse qui était enseignante.   
Il remercie M. Girouard de son engagement et dévouement envers les élèves, le personnel et la communauté de Chelmsford.

1. Adoption du procès-verbal

* Réunion ordinaire du Conseil du 31 mai 2022

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 22-65  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 31 mai 2022 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal

s.o.

1. Affaires sur le plan provincial
   1. AFOCSC
      1. Tableau des suivis du CA du 10-11 juin 2022

Mme Salituri souligne les questions de l’heure. Le code de conduite sera déposé à la prochaine réunion du conseil d’administration. Le mandat des membres qui siègent au conseil d’administration du Consortium Centre Jules-Léger se termine le 14 novembre 2022. Elle note que les frais d’inscription augmenteront pour le congrès annuel 2023. M. Lévesque a présenté au Sénat des élèves le document de travail sur la lever de drapeaux et la reconnaissance de groupes.

M. Henry indique que les directions de l’éducation n’ont pas vu le document de travail sur la questions des drapeaux et des causes sociales dans le contexte de respecter les différences. Il ose espérer que les directions de l’éducation seront consultés. Il a compris qu’un avis juridique a été demandé et il est conscient des coûts des mats pour les drapeaux. Il note que le CODEC a proposé à M. Lévesque  
de jumeler le congrès annuel 2023 avec le Symposium catholique provincial afin  
de réduire les coûts et éviter deux déplacements. Il ne semblait pas avoir une ouverture. M. Henry partage en toute transparence que les directions de l’éducation ont expliqué à M. Lévesque les enjeux liés aux projets d’immobilisations.

* + 1. Procès-verbal de la rencontre du Sénat des élèves du 28 mai 2022

Benjamin Dennie souligne les faits saillants de la rencontre. Les élèves ont dressé la liste des dossiers importants pour la nouvelle année scolaire. Il remercie l’administration de lui avoir offert cette expérience de réseautage sur le plan provincial.

* 1. FNCSF
     1. Convocation à la 32e assemblée générale annuelle

M. Henry indique que huit membres de la table politique se sont inscrits en plus de lui-même. Le congrès annuel aura lieu à Whitehorse du 20 au 22 octobre prochain.

* + 1. Délégué(e)s ayant droit de vote

PROPOSÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 22-66  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon nomme trois conseillères(ers) scolaires en tant que délégué(e)s et trois substituts qui auront un droit de votre lors de l’assemblée générale annuelle et la réunion d’affaires de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) le 22 octobre 2022. »**

1. **Mme Salituri**
2. **Mme Essiembre**
3. **M. Lemoyne**
4. **Mme Aubin-Gagné**
5. **M. Berthiaume**
6. **M. Legault**
7. Étude des recommandations des comités
   1. Comité de vérification (CVER)

Mme Allen poursuivra son mandat en tant que présidente jusqu’au 14 novembre prochain. Le Comité de vérification a accepté :

* le rapport des résultats du projet d’évaluation de la protection aux logiciels malveillants « ransomwares » et le plan d’action;
* le Rapport de vérification interne portant sur les écoles sécuritaires
* le Plan de vérification axé sur les risques 2022-2025 (PVAR);
* le mandat du Comité de vérification (statu quo);
* le résumé des rapports sur les mandats menés par des organismes de règlementation auxquels le CSC Nouvelon est en conformité.
* Procès-verbal de la réunion du 6 juin 2022

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-67  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 6 juin 2022. »**

* 1. Comité d’affaires et des relations de travail (CART)

M. Courtemanche présente le rapport de la réunion.

* Procès-verbal de la réunion du 9 juin 2022

PROPOSÉ PAR : M. Courtemanche RÉSOLUTION : 22-68  
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité d’affaires et des relations de travail tenue le 9 juin 2022. »**

* Budget préliminaire 2022-2023

M. Bourgeois présente le budget préliminaire 2022-2023.

M. Henry explique que le financement est basé sur le nombre d’effectifs et qu’il y a diverses subventions selon les priorités. Il a demandé à la sous-ministre Naylor de revoir les seuils de repère pour les subventions liées à l’enfance en difficulté, aux immobilisations et au transport.

M. Berthiaume demande si le Conseil reçoit un montant de base par élève. Mme Barrette explique qu’il y a un document technique d’encadrement.

Mme Allen questionne l’augmentation à la ligne Administration des écoles. M. Bourgeois explique qu’il s’agit d’une restructuration touchant les bibliothèques. Il y aura désormais des aides-administratives qui appuieront au niveau des besoins de l’école et il y aura des commis-biblio flottantes. Les enseignantes et les enseignants se rendront régulièrement dans les bibliothèques pour enseigner.

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 22-69  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le budget du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario pour l’année scolaire 2022-2023 au montant de 113 792 801 $ en dépenses de fonctionnement et de 12 418 142 $ en dépenses d’immobilisations. »**

* Rapport de suivi – pénurie de personnel enseignant qualifié

Mme Ruddy a effectué une recherche suite au questionnement à la dernière réunion du CART. Elle a constaté que la situation de pénurie de personnel enseignant qualifié est la même au Québec qu’ailleurs au Canada français.

M. Henry explique que le personnel enseignant ayant une lettre de permission intérimaire ou une approbation temporaire est accompagné à plusieurs niveaux afin d’assurer la réussite de chaque élève. Le but ultime étant que l’éducation est l’affaire de tous. Il partage qu’il y a un système d’accompagnement pour chaque regroupement, lui-même ayant eu un mentor durant ses deux premières années en poste comme direction de l’éducation.

Mme Rossini ajoute que la subvention liée au tutorat viendra appuyer davantage des élèves qui éprouvent des défis ou accuse un retard dans une certaine matière en raison de la situation vécue ces dernières années.

* 1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté (CCED)

M. Legault présente le rapport des deux réunions du CCED. Il a participé en tant que membre suppléant.

* Procès-verbaux de la 1re et 2e réunion du 7 juin 2022

PROPOSÉ PAR : M. Legault RÉSOLUTION : 22-70  
APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif les procès-verbaux de la première et deuxième réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenues  
le 7 juin 2022. »**

* Plan pour l’enfance en difficulté 2022-2023

M. Henry encourage les membres à prendre le temps de passer en revue le Plan détaillé. Toute question pourra être déposée au CCED à l’automne.

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-71  
APPUYÉ PAR : M. Courtemanche ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le Plan annuel pour l’enfance en difficulté, juin 2022. »**

* 1. Comité de participation des parents (CPP)

Mme Foucault note que la réunion prévue le 6 juin a dû être annulée à la dernière minute faute de quorum. La troisième capsule portant sur la musique autochtone fut lancée  
le 21 juin.

1. Rapport des élèves conseillers
   1. Districts d’Algoma et de Manitoulin

Benjamin Dennie partage de belles photos d’activités qui ont eu lieu dans les écoles secondaires de la région de l’ouest. Les élèves sont contents d’avoir célébrer en présentiel la fin de l’année scolaire. Il remercie la table politique des occasions qui lui ont permis d’agrandir son réseau et de bâtir sa confiance. C’est grâce à son rôle d’élève conseiller qu’il a découvert un intérêt dans le domaine de la politique.

M. Courtemanche a participé à la cérémonie des finissantes et des finissants à l’É.s.c. Jeunesse-Nord. Il félicite Benjamin de s’avoir mérité plusieurs bourses.

M. Henry remercie Benjamin d’avoir été un « coach » pour Mia. Il lui souhaite beaucoup de succès dans ses études universitaires et l’encourage à revenir voir sa communauté scolaire. Il remercie également sa famille.

* 1. District de Sudbury

En l’absence de Mia Toner, M. Henry fait un survol des photos dont elle a soumis dans son rapport d’activités. Il encourage les membres de visiter la page Facebook du Conseil pour voir les belles histoires de succès.

1. Information
   1. Récipiendaires de la bourse Vision 2022

M. Henry souligne les récipiendaires de la bourse Vision 2022; des élèves épanouis fiers d’être catholiques et francophones prêts à prendre leur place dans la société. Un communiqué sera émis le 30 juin.

* 1. #NouvelonEnAction juin 2022 – fruit de l’Esprit : la fidélité

Mme Rossini invite les membres à cliquer sur les divers liens pour accéder à des ressources ainsi que la vidéo sur le fruit de la fidélité.

1. Période de questions (membres du Conseil)

s. o.

1. Avis de motion

s. o.

1. Levée de la séance

Mme Salituri remercie l’équipe administrative de leur engagement et dévouement. Ce fut une une belle année scolaire. Elle souhaite à chacune et chacun de bonnes vacances bien méritées et demande que Dieu vous bénisse.

Il est proposé par Mme Essiembre, appuyé par Mme Allen, que la séance soit levée à 21 h 35. Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM  
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier